

## Fiche technique

# Grain Plüss

**Engrais spécial NPK pour les cultures sensibles au chlore**

**Grain Plüss** est un engrais complexe pauvre en chlore.

**TENEURS:**

15 %	N	Azote total 8 % azote ammoniacal (NA) 7 % azote nitrique (NS)
5 %	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Phosphate 5 % soluble dans le citrate d'ammonium (PA) 4,3 % soluble dans l'eau (PS)
20 %	K <sub>2</sub> O	Potassium (KS), soluble dans l'eau
2 %	MgO	Oxyde de magnésium
8 %	S	Soufre 9,5 % soluble dans l'eau
0,02 %	B	Bore
0,01 %	Zn	Zinc

**Densité** : 1,14 t/m<sup>3</sup>

**CARACTÉRISTIQUES:****Engrais complexe**

**Grain Plüss** est un engrais complexe, ce qui lui apporte un avantage considérable en ce qui concerne l'absorption par les plantes et la qualité de l'épandage. Chaque grain épandu contient tous les éléments nutritifs et les apporte directement à proximité des racines. Cet avantage est particulièrement important pour les éléments nutritifs peu mobiles tel que le phosphore ou pour les oligo-éléments qui sont généralement présents en petites quantités dans l'engrais. Les engrais complexes permettent un épandage homogène des grains et ainsi un apport régulier des éléments nutritifs.

**Engrais pauvre en chlore**

La potasse se présente sous forme de sulfate soluble dans l'eau ce qui lui permet d'être directement absorbé par la plante et de ne pas augmenter la teneur en sel du sol. Sous cette forme, le potassium a l'avantage, contrairement au chlorure de potassium, de ne pas augmenter la teneur en eau de la culture récoltée et de ne pas en réduire la teneur en matière sèche et amidon. Cela est un grand avantage pour les cultures sensibles au chlore telles que les pommes de terre et les légumes.

**UTILISATION:**

Les recommandations suivantes sont des exemples qui se basent sur des expériences pratiques. Ces recommandations doivent être adaptées en fonction des conditions locales (type de sol, N<sub>min</sub> du sol, réserves du sol, précipitations, variétés, etc.).

Arboriculture	3 - 5 kg/a
Culture maraîchères	5 - 10 kg/a
Culture de baies	6 - 8 kg/a

**EMBALLAGES:** Sac de 50 kg  
(Palette de 1050 kg)

**Big-Bag de 600 kg**  
(2 BB par palette, 1200 kg)

**MESURES DE PRÉCAUTION:**

Ce produit risque, s'il n'est pas utilisé de manière appropriée, de porter atteinte à la fertilité du sol, à l'état des eaux et de l'air et de nuire à la qualité de plantes. Il ne doit pas être utilisé dans des zones qui sont classées réserves naturelles (à moins que les prescriptions qui s'y rapportent en disposent autrement), dans les roselières et les marais, dans les haies et les bosquets, dans les eaux superficielles et sur une bande de 3 m de large le long de ces trois éléments-ci, ainsi que dans la zone S1 (zone de captage) des zones de protection des eaux souterraines.

**STOCKAGE ET GESTION DES DÉCHÊTS :**

Stocker au sec et dans des récipients fermés, hors de portée des enfants et des animaux. Utilisez les quantités résiduelles conformément aux recommandations d'application. Rappelez les emballages vides à la collecte des déchets municipaux.



## **DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ**

**Mention d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger:**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Mentions de prudence:**

P264 Se laver soigneusement le visage, les mains et la peau exposée après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

